

Les Cahiers des dix



Dom Guéranger et le Cardinal Taschereau La Vocation monastique du premier cardinal canadien

Guy-Marie Oury, o.s.b. de l'Abbaye de Solesmes

Numéro 42, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1016234ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1016234ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Oury, G.-M. (1979). Dom Guéranger et le Cardinal Taschereau : la Vocation monastique du premier cardinal canadien. *Les Cahiers des dix*, (42), 9–24.
<https://doi.org/10.7202/1016234ar>

Dom Guéranger et le Cardinal Taschereau

La Vocation monastique du premier cardinal canadien

Par DOM GUY-MARIE OURY, O.S.B. de l'Abbaye de Solesmes

Vers le milieu du Carême de l'année 1837 arrivaient à Rome un prêtre canadien accompagné de trois jeunes hommes, élèves ou anciens élèves du Séminaire de Québec, dont deux désiraient se consacrer à Dieu dans un avenir prochain. Ensemble ils avaient visité les capitales de l'Europe. Le voyage durait depuis un an: Rome en était la dernière étape.

Le prêtre n'avait que vingt-six ans; ordonné trois ans plus tôt, il était vicaire à Saint-Roch et se nommait Louis Parent.¹ Les deux candidats à l'état ecclésiastique n'avaient pas encore pris la soutane. Joseph Fortier, grand, et portant des lunettes — ce qui n'était pas alors très commun —, venait, au cours du voyage même, d'atteindre sa majorité.² Le plus jeune était un garçon de dix-sept ans, très intelli-

* Les célébrations du centenaire de la mort de Dom Guéranger (1875-1975) ont été l'occasion de nombreuses études nouvelles sur sa personne et son oeuvre. Celle-ci bien qu'un peu tardive, fera connaître un aspect "canadien" de son action et de son rayonnement.

1. Louis Parent, né à Québec le 2 août 1810, ordonné le 17 août 1834 et aussitôt nommé vicaire à Saint-Roch; en 1838 il devint curé de Saint-Pierre, Rivière-du-Sud, puis en 1843 curé de Saint-Jean-Port-Joli; il devait mourir le 23 décembre 1870, âgé d'un peu plus de 60 ans; C. Tanguay, Répertoire général du Clergé canadien, Montréal, 1893, p. 214; J.-Ch. Gamache, Histoire de Saint-Roch de Québec, 1829-1929, Québec, 1929, p. 187.

2. Joseph-Octave Fortier, né à Québec le 21 janvier 1816; il sera ordonné à Québec le 30 août 1840 et nommé vicaire à Saint-Roch; en 1842, il participa à la mission de la Grosse-Isle et devait mourir le 19 juillet 1842, de la fièvre typhoïde; cf. C. Tanguay, op. cité p. 230. Dans sa lettre du 22 octobre 1842 à Dom Guéranger, Alexandre Taschereau en parlait ainsi. "Nous avons eu le douleur de voir mourir presque subitement Mr Fortier qui étoit avec moi à Rome; c'est celui que nous appelions *le Grand*; il portoit des lunettes. Il est mort le 19 juillet dernier, emporté par la fièvre typhoïde contractée à la station de la quarantaine, où il avoit été envoyé pour donner les secours de la religion aux malheureux émigrés Irlandais. Il a été bien regretté, et il est regardé comme martyr de son zèle et de sa charité" (Archives de Solesmes); il fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, côté de l'Épître. M. Taschereau devait imiter son exemple en 1847; il fut aussi atteint par la contagion et en danger; John A. Jordan, *The Grosse-Isle Tragedy and the monument to the Irish fever victims*, 1847, Québec, 1909.

gent, sérieux et déjà homme. Alexandre-Elzéar Taschereau, d'une excellente famille, avait tout le charme de la jeunesse³; il y joignait des qualités qu'il est rare de trouver aussi développées à cet âge; peut-être en était-il un peu trop conscient et porté par là à faire preuve d'une grande indépendance; la littérature romantique avait fortement marqué sa sensibilité qui était vive, bien qu'il la soumit à un incessant contrôle. Rome lui causa une grande impression; surtout, semble-t-il, par les souvenirs de l'antiquité classique; il l'a laissé entendre dans une lettre à sa mère, éditée dès 1891 par Mgr H. Têtu:

« Rome ! que de souvenirs, que d'impressions sont renfermés dans ce seul mot, surtout pour celui qui, à peine sorti du collège, visite la Ville éternelle ! Il croit voir sortir de ces ruines majestueuses et de cette terre mémorable cette foule d'hommes illustres avec lesquels il est pour ainsi dire, familiarisé, avec lesquels il peut converser en se rappelant leur langue, leurs usages, et leurs grandes actions »⁴ Il est vrai que le début du XIXe siècle fut l'âge d'or des humanités.

Alexandre avait avec lui son frère aîné, Thomas, qui devait rentrer un peu plus tôt que lui au Canada, en passant par Milan, Strasbourg et Londres⁵.

Ces quatre jeunes ne voyageaient pas seuls; ils avaient été placés sous la surveillance de M. John Holmes, un prêtre américain, qui devait leur servir de mentor, tout spécialement au benjamin de la bande. Né dans le Vermont et, après divers ministères au Canada, agrégé au Séminaire de Québec où il exerçait les fonctions de directeur (professeur) depuis une dizaine d'années, il approchait de la quarantaine;

3. Elzéar-Alexandre Taschereau, né à Sainte-Marie de la Beauce le 17 février 1820 de Jean-Thomas Taschereau, député de Dorchester puis de Gaspé, juge de la Cour du banc du Roi pour le district de Québec depuis le 29 mars 1829 (+ Québec 14 juin 1832), et de Marie Panet, nièce de Mgr Panet, évêque de Québec; en 1854 il retournera à Rome à l'Apollinaire pour y prendre le doctorat de droit canonique; en 1860, il sera nommé recteur de l'Université Laval; vicaire général en 1862; préconisé archevêque de Québec le 24 décembre 1870, il sera consacré le 19 mars 1871, puis nommé cardinal le 7 juin 1886 (remise du chapeau à Rome le 17 mars 1887); il mourut le 12 avril 1898. On dispose sur lui, entre autres, de la brochure de Mgr H. Têtu, S. E. le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, Québec, 1891; voir aussi R. Rumilly, Mgr Laflèche et son temps, Montréal, 1936. Sur la maison familiale de Sainte-Marie de la Beauce: Vieux Manoirs, vieilles maisons, 1^o série, Québec, 1927, p. 172-174.

4. Lettre à sa mère du 8 mai 1837, cf. Mgr Têtu, op. cit., p. 108, cette lettre ayant été éditée intégralement par Mgr Têtu, je me bornerai à en citer quelques paragraphes et à y renvoyer.

5. Jean-Thomas fut juge à la Cour suprême du Canada.

c'était un homme impérieux et impulsif, volontaire et attaché à ses idées, donnant l'impression de toujours courir⁶. Il était resté à Paris lorsque ses compagnons avaient pris la route de Rome le 22 février et, depuis, il n'avait guère donné signe de vie: « Nous ne savons rien de positif sur son compte, vu que, depuis. . . que nous l'avons quitté, il ne nous a pas écrit, excepté lorsque nous étions à Marseille. Il a tant d'occupations qu'il n'en a pas le temps. . . Il craint de ne pouvoir retourner avec nous! »⁷

Le 25 mars — Samedi-Saint —, Joseph Fortier reçut la tonsure des mains du Cardinal-Vicaire Carolo Odescalchi et prenait la soutane. Avant de partir en Europe, en janvier de l'année précédente, Alexandre Taschereau avait sollicité de sa mère (son père était mort en 1832) la permission de se faire prêtre; il demanda à son tour la tonsure le 20 mai; elle lui fut conférée par Mgr Piatti, archevêque de Trébizonde; son frère Thomas l'avait quitté le 15 avril.

Cette démarche qui incardinait M. Taschereau au diocèse de Québec en faisant de lui un clerc est assez surprenante, car des perspectives d'avenir différentes se dessinaient alors pour lui: il songeait sérieusement à donner une orientation à sa vie. Peu auparavant il avait fait la connaissance de Dom Guéranger et cette rencontre avait été décisive.⁸

En 1832, dans un vieux prieuré reconstruit au XVIII^e siècle par les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, sur les bords de la Sarthe, l'abbé Prosper Guéranger, alors âgé de 27 ans, avait groupé quelques compagnons avec l'intention de relever en France l'Ordre de saint Benoît, disparu à la Révolution; la vie régulière avait commencé en la fête de saint Benoît d'été, 11 juillet 1833; la restauration s'effectuait sous l'autorité et la responsabilité de l'évêque du Mans.

Dès l'origine l'abbé Guéranger avait cherché à obtenir l'approbation romaine: avant de commencer son oeuvre de restauration, puis

6. John Holmes, né le 7 mai 1799 à Windsor, dans l'Etat de Vermont, ordonné le 5 octobre 1823, vicaire à Berthier de Montréal, puis missionnaire à Drummondville, puis professeur au collège de Nicolet; il fut agrégé au Séminaire de Québec en 1827; il devait mourir à L'Ancienne Lorette le 17 juin 1852; cf. C. Tanguay, op. cit., p. 190.

7. Lettre à sa mère, Têtu, p. 117.

8. Sur l'abbé de Solesmes, voir: (Dom P. Delatte), *Dom Guéranger, abbé de Solesmes*, Paris, 1909, 2 vol.; Dom L. Soltner, *Solesmes et Dom Guéranger*, Solesmes, 1974.

en 1835. Le 12 février 1837, il quitta Solesmes avec le P. Charles Brandès, un allemand converti du luthéranisme et ami de Montalembert; il arrivait à Rome le samedi-saint, le jour même où Joseph Fortier recevait la tonsure.⁹ Montalembert avait activement préparé les voies à ses amis bénédictins. Dom Guéranger reprit la soutane des prêtres séculiers pour éviter d'indisposer les autorités romaines en paraissant préjuger de la décision qu'elles auraient à prendre. Avant le mardi de Pâques, le prieur de Solesmes avait déjà obtenu audience du P. Roothan, Général des Jésuites; le mercredi, il vit le cardinal Sala, préfet de la Congrégation des évêques et réguliers, chez qui le conduisit la princesse Borghèse; le 11 avril il était reçu par le Pape Grégoire XVI, moine lui-même, puisqu'il appartenait à l'Ordre des Camaldules. Montalembert avait quitté Rome avant l'arrivée de Dom Guéranger; mais ce dernier y rencontrait assidûment l'abbé Lacordaire.¹⁰

On ignore de quelle manière le restaurateur de Solesmes entra en relation avec le petit groupe canadien et particulièrement M. Tachereau. Lui-même déclarait que « la Providence l'avait mis sur son chemin d'une manière toute extraordinaire »¹¹ et le jeune canadien parle « d'un concours admirable de circonstances devant lesquelles la raison humaine se confond et demeure impuissante »¹²

Toujours est-il que la séduction fut réciproque et immédiate et que l'amitié naquit spontanément. On parla évidemment du monastère naissant, des projets d'avenir. Dom Guéranger aimait l'étude avec passion; il était vivement conscient des carences de la formation intellectuelle du clergé français depuis le Concordat: en relevant Solesmes, il avait eu l'ambition d'apporter une contribution au relèvement des études cléricales, principalement en trois domaines: l'antiquité ecclésiastique, la

9. Pour le détail du voyage: Dom L. Robert, *Un voyage de Dom Guéranger, Conférence aux Amis de Solesmes*, 24 juillet 1938, Solesmes, 1938 (brochure). Et surtout A. des Mazis, *Les Négociations de Dom Guéranger à Rome en 1837 pour l'approbation des Constitutions de Solesmes*, dans *Colloque historique sur Dom Guéranger*, Solesmes, oct. 1975, à paraître.

10. Cf. P. Guy-Thomas Bedouelle, *Dom Guéranger et Lacordaire*, dans *Colloque historique sur Dom Guéranger*, octobre 1975, à paraître dans la *Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique* (Louvain).

11. Lettre de Dom Guéranger à Dom Segrétain, 22 mai 1837 (Archives de Solesmes).

12. Lettre à sa mère, Têtu, p. 109.

liturgie, le droit canonique;¹³ il visait à l'utile, au pratique; son but était, dans l'immédiat, de mettre à la disposition du clergé des instruments de culture. La vie contemplative qu'il restaurait à Solesmes avait donc une finalité secondaire, l'apostolat intellectuel dont l'Eglise avait le plus urgent besoin, surtout en France. « La vie incessante et toujours croissante de la vérité dans l'Eglise » serait scrutée par les moines, grâce à l'étude assidue de la Tradition; on fournirait ainsi des bases solides au renouveau à venir.

Ce programme répondait aux aspirations plus ou moins explicites du séminariste canadien; son amour de l'Eglise, son amour de l'étude y trouvaient leur compte; bien qu'il fût par nature peu influençable et qu'il eût habituellement la tête froide, il se sentit fortement attiré par la personnalité et les projets du bénédictin. Cela se produisit presque instantanément; il l'a dit à sa mère sous une forme un peu enfantine: « A peine l'eus-je aperçu, écrit-il, que je me sentis entraîné par le désir d'entrer dans son Ordre. Bénédictin, voilà quelque chose qui me va. On ne se fait point bénédictin seulement pour prier, mais pour prier et travailler pour Dieu. Que de services rendus à la religion par cette institution admirable! »¹⁴

Dom Guéranger reçut bientôt la confiance de cet attrait; il répondit selon son habitude en pareille occurrence, avec prudence et circonspection, mais en se gardant bien de décourager: « Et voilà que je fais part de mon désir à ce bon père qui me dit que le bon Dieu ne m'avait pas donné inutilement un tel désir, qu'au reste il fallait implorer ses lumières avec la ferme disposition d'accomplir sa volonté. Il dit plusieurs fois la messe à cette intention; je priai, je méditai, je consultai, et chaque jour ajoutait de nouvelles raisons pour ce parti. Comment ne pas reconnaître en cela l'influence de Celui qui a dit dans les Ecritures: « Je te donnerai l'intelligence, je t'apprendrai la voie que tu dois suivre et je fixerai mes yeux sur toi ». Je n'ai pas de doutes sur ma vocation ».¹⁵

13. Sur la question des études voir: Dom L. Soltner, *La pensée monastique de Dom Guéranger*, dans *Collectanea Cisterciensia*, t. 37, 1975, p. 209-226; Dom G.-M. Oury, *L'esprit des études dans la Congrégation de Solesmes*, dans *XI Semana de Estudios Monásticos (Espagnoles)*, 1971, à paraître; et, *Les principes permanents du monachisme dans la pensée de Dom Guéranger et de ses disciples*, *XV Semana de Estudios monásticos*, 1975, à paraître.

14. Lettre à sa mère, Têtu, p. 109.

15. *Ib.*, p. 109-110.

Il restait cependant une inconnue; avant de partir, sa mère l'avait confié à M. Holmes; la permission de ce dernier était nécessaire pour une détermination de cette importance: « Je lui ai écrit dernièrement de venir à Rome, ajoute le jeune homme dans sa lettre à sa mère; il ne sait rien, mais il le saura plus tard et à temps ». ¹⁶

Au reçu d'une lettre qui laissait deviner une décision insolite, M. Holmes reprit conscience de ses responsabilités. Remettant à une date ultérieure l'achèvement des affaires qu'il avait à traiter à Paris, il prit la route de l'Italie et arriva à Rome vers la mi-juin. La Ville venait de traverser quelques heures de fièvre populaire. ¹⁷

Il semble qu'il y ait eu des explications orageuses entre le jeune clerc et le prêtre dont le calme était la moindre des qualités. Alexandre Taschereau n'était pas disposé à céder facilement; son caractère annonçait déjà l'homme autoritaire et parfois cassant qu'il sera plus tard; il ne s'en laissait pas imposer. Dom Guéranger, mis au courant, l'assura que la législation de l'Eglise protégeait la liberté de sa vocation et qu'en tout état de cause, il pourrait attendre en Europe la réponse à la lettre qu'il avait envoyée à sa mère le 8 mai précédant. De la part de M. Holmes ce fut alors une véritable explosion de fureur:

« Monsieur, écrivit-il à Dom Guéranger, les dernières démarches du jeune Alexandre Taschereau, enfant mineur que je suis chargé de ramener à ses parents, m'ayant porté à croire que vous lui proposez des voies de fait pour se soustraire à mes soins sous prétexte de donner *immédiatement* suite à ce qu'il vous plaît d'appeler sa vocation, je vous écris la présente pour vous informer de nouveau que je suis le gardien de cet enfant et que je vais prendre toutes les mesures nécessaires dans cette occasion, tant vis-à-vis les autorités britanniques d'Italie et de France que vis-à-vis le Souverain Pontife à qui je vais être obligé de présenter une supplique contre vous. Je vous prie de vous rappeler que je ne manquerai pas de preuves pour constater la conduite peu séante et peu conforme aux bonnes règles que vous avez

16. *Ib.*, p. 117.

17. Un coup de force semblait imminent; Dom Guéranger écrit le 21 mai 1837 à sa communauté: "Peut-être sommes-nous à la veille d'une révolution. La misère publique excite ici une fermentation qui ne se comprime plus et fait craindre les plus grands malheurs. Le Pape a été insulté ces derniers jours. Le désordre date surtout du mois présent, et il y a des gens intéressés qui répandent de l'argent dans la canaille...". Dom L. Robert, art. cit., p. 13.

tenue à l'égard de l'enfant en question. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur! »¹⁸

L'insolence de la mercuriale et les menaces qu'elle contenait dissuadèrent Dom Guéranger de répondre au prêtre américain, mais il vit bien que, pour le jeune Alexandre, il n'y avait d'autre solution que de rentrer au Canada à la suite de M. Holmes, quitte à reprendre ensuite le bateau pour l'Europe à l'automne ou au début de l'année suivante; il adressa donc au jeune canadien la lettre suivante dont il garda par devers lui la minute:

« Monsieur, les obstacles que l'on vous suscite pour vous empêcher d'accomplir votre résolution de rester en Europe m'obligent, dans l'intérêt de votre tranquillité, à vous déclarer que je vous dégage entièrement et sans restriction de tout engagement d'honneur que vous croiriez avoir pris à mon égard. Vous étiez libre de ne pas donner suite à votre idée avant même de recevoir cette déclaration de ma part; vous le serez davantage encore après l'avoir reçue. Maintenant donc, le parti qui vous reste à prendre dépend de vous. C'est à vous, quel qu'il soit, d'en calculer les suites. Dans tous les cas je vous prie de compter toujours sur mon estime et mon attachement. Veuillez, s'il vous plaît, garder cette lettre par devers vous et la communiquer à M. Holmes. Ce sera la seule réponse que je ferai à son inconcevable lettre. Quant à ses menaces, outre que je ne les comprend pas, je ne puis, ni ne veux, ni ne dois les craindre. C'est le jugement d'un grand personnage ecclésiastique de Rome à qui j'ai hier communiqué à son grand étonnement l'étrange lettre que je venais de recevoir. Adieu, mon cher M. Alexandre; croyez-moi toujours votre dévoué serviteur et ami ».¹⁹

Les adieux se firent le 7 juillet, l'avant-veille du jour où les Cardinaux devaient prendre les décisions capitales dont dépendrait l'avenir de Solesmes. Les canadiens passèrent par Lorette, aux souvenirs inoubliables, et par Ancône; il ne purent visiter Venise à cause du choléra, mais ils se consolèrent en admirant les monuments de Milan:

18. Lettre de M. Holmes à Dom Guéranger, 23 juin 1837 (Archives de Solesmes).

19. Lettre de Dom Guéranger à Alexandre Taschereau, minute, 24 juin 1837 (Archives de Solesmes). La personne à qui Dom Guéranger a montré la lettre doit probablement être le P. Rozaven, consultant à la Congrégation des évêques et réguliers, qui s'occupait de l'affaire de la Congrégation de France, voir P. André Roland, *Les jésuites, Dom Guéranger et Solesmes*, dans *Colloque historique sur Dom Guéranger*, à paraître.

« Sa cathédrale digne de l'attention, même après St-Pierre de Rome, écrivait M. Taschereau à Dom Guéranger, ne paroît pas, comme on le dit quelquefois, au premier abord aussi grande que St Pierre, mais l'étonnante légèreté de son intérieur et la richesse inconcevable de son extérieur en font un objet de l'admiration de tous les voyageurs ». ²⁰

Les canadiens arrivèrent à Paris le 4 août et descendirent à l'hôtel du bon La Fontaine. M. Holmes avait encore plusieurs affaires à terminer; il mit ses compagnons le 10 dans la voiture du « Hâvre de Grâce »; ceux-ci s'embarquèrent pour New-York le 14.

Dans l'intervalle, Madame Taschereau, croyant que son fils avait mis son projet à exécution et commencé son noviciat à Solesmes, lui avait adressé une lettre admirable de foi et de courage maternel dans son orthographe approximative:

« Cher Alexandre, j'ai reçu ta lettre de Rome du 8 mai le 18 juillete. Il me seroit impossible de t'exprimer la surprise de ta résolution. Un coup de foudre ne mauroit pas plus paraliser. J'étois bien éloigner de penser cela, car si je ne tay pas écrit depuis le mois de février, ces que dans une de tes lettre tu me marquois de ne pas le faire après se temps que probablement tu seroit sur ton retour. Thomas est arrivé bien portant le 22 juillete âpres un an dabsence. Il me dit quil ne crois pas que Mr Holmes puisse consentir à te laisser sans une permission expresse de moi, et il regarde comme inutile de t'écrire. Je risque; comme l'on ne connoit pas les dessin de Dieu sur toi, je me confis en la divine Providence; que sa sainte volonté sacomplisse et non la mienne. Après avoir fait dire plusieurs Messe et prier Dieu de méclairer, et consulter ton oncle Philippe, ²¹ il est davis que tu reste faire ton court de théologie, sans néenmoins t'engager à rien pendant ces deux année de Noviciat pour éprouver ta vocation et gouter à long trai le calice que tu veu boire. Si malheureusement tu ne pouvoit boire la lie, au lieu de te sauver tu te damneroit, pendant que dans une route plus ordinaire l'on fait son salut. Pendant ces deux année, prions Dieu de nous soutenir et nous faire connoistre sa sainte volon-

20. Lettre d'Alexandre Taschereau à Dom Guéranger, du port du Hâvre, le 15 août 1837 (avant le départ, mais après l'embarquement) (Archives de Solesmes).

21. Sans doute Philippe Panet, frère de Madame Taschereau, et tuteur de l'adolescent.

té. Tous les jours je le prie aux pieds du crucifié venu de Rome et béni par le Pape de me donner le courage et résignation et de nous faire accomplir en tous ces désirs sur toy. Que les dernières paroles de ton père retentisse à nos oreilles: Que Dieu soit béni. Que sa soit notre dernière parole; oui, que Dieu te bénisse pour moi, et répétons tous ensemble: Que Dieu soit béni. Lorsque tu me écrira, donne-moi donc en détaille des règles de l'Ordre des Bénédictins et le nombre des Religieux. Ton oncle Philippe m'écrit qu'il a reçu une Lettre de Mr Gibout qui lui annonce qu'il a les 60 Louis pour toy...²²

Thomas qui avait quitté son frère à Rome quelques mois plus tôt, avait ajouté un long post-scriptum:

« Cher frère, Maman me permet de t'écrire quelque mots dans sa lettre au sujet de ta nouvelle détermination qui, comme tu me l'annonçois quoique indirectement, ne pouvoit manquer de nous étonner. Le ton de ta lettre est trop positif pour que nous puissions entreprendre de te faire changer d'idée. D'ailleurs le choix d'un état qui doit décider irrévocablement du salut est une chose qui se décide seul à seul avec Dieu qui en est l'auteur et la fin. Ainsi, cher frère, je n'entrerai pas dans ce moment dans la discussion des avantages de ce nouvel état. Cette lettre n'est écrite par Maman que dans la supposition que ton mentor, M. Holmes, qui s'est chargé de toi, à qui seul tu as été confié et qui répond de toi à Maman, consentiroit à te laisser ainsi en arrière; pour moi, je crois sincèrement et j'espère qu'il te donnera des raisons suffisantes pour te faire changer, mais si par une hypothèse qui me semble impossible, il te laissait suivre ton nouvel état sans t'obliger à venir chercher le consentement de ta mère, je verrais dans cela un concours de circonstances qui ne me laisseroit aucun doute sur ta vocation aux Bénédictins. Tu me permettras de te reprocher de ne m'avoir point fait part de tes projets avant mon départ d'Europe. Tes motifs étoient bons et très bons, je crois, mais songe combien il devoit m'être pénible en arrivant ici d'y trouver ta lettre nous annonçant presque ta mort, car tu seras mort pour nous et pour le monde. Combien il m'a été difficile de consoler une mère à qui une semblable nouvelle, annoncée sans plus de ménagemens, a dû causer une révolution et abrégé ses jours par l'inquiétude et l'espérance où elle se trou-

22. Lettre de Madame Taschereau à son fils, 5 août 1837.

voit. Cette détermination, tu dois ne l'avoir prise qu'après beaucoup de réflexion; néanmoins, comme on peut s'abuser et se faire illusion, tu feras mieux de ne point te lier au delà des deux ans nécessaires pour ton épreuve; tu pourras faire ton cours de théologie, et à l'expiration de ce temps tu aurois acquis assez d'expérience et appris assez de choses qui ne pourront que de te persuader à changer d'avis et à venir ici au milieu de ton pays, au sein de ta patrie et de ta famille, enfin dans ce Canada que je n'ai pu revoir sans verser des larmes, pour y employer au service de Dieu et de ses créatures les moyens dont cet Etre suprême peut t'avoir favorisé. Adieu, cher frère, je ne puis croire à tes projets. Adieu, adieu. Ton frère affectionné ». ²³

Cette double lettre, Alexandre Taschereau ne devait jamais la recevoir. Quand elle parvint à Solesmes le 10 septembre, il voguait vers New York où il devait arriver le 24; quant à Dom Guéranger, il ne rentrera au prieuré devenu abbaye que la veille de la Toussaint, et il ne jugera pas alors à propos de renvoyer la lettre, ne sachant quelle détermination prendrait au Canada son postulant romain.

Comme l'avait prévu Thomas, la joie de retrouver le Canada qu'il avait quitté depuis dix-huit mois, provoqua chez le jeune clerc un véritable choc psychologique. Avec quel bonheur, il découvrit à nouveau les horizons qu'il n'avait pas oubliés, mais dont la longue absence avait estompé insensiblement les contours! Avec quelle joie il revit la vallée de la Chaudière, la Beauce et le village de Sainte-Marie, avec la maison à fronton triangulaire sur le bord de la rivière, où s'étaient écoulées ses premières années! ²⁴

Il a fait la confidence de ces sentiments divers à Dom Guéranger avec une émotion qui se ressent des modèles littéraires de l'époque romantique, mais dont on ne peut mettre en doute la sincérité:

23. Lettre de Thomas à son frère, 8 août 1837. Alexandre avait bien précisé dans sa lettre: "Il faut bien vous persuader enfin que le parti que je prends n'est que provisoire et ne m'oblige nullement pendant deux ans, et qu'en même temps que j'éprouverai ma vocation à l'état monastique, je ferai mon cours de théologie sans que rien ne me distraie ni m'arrête, et qu'au contraire tout me favorisera et me disposera à la haute dignité du sacerdoce. Ainsi, quand même ma présente détermination viendrait de la précipitation, d'une illusion quelconque, vous pouvez vous rassurer, car deux années entières de méditation ne peuvent laisser subsister ce qui n'est pas vrai ni solide"; c'est l'écho de ce que lui avait dit Dom Guéranger, Têtu, p. 113-114.

24. Il arrivait en pleine période des troubles de 1837-1838, mais ce fut surtout la région de Montréal qui en fut affectée. Voir G. Parizeau, *La Société canadienne-française au XIXe s., Essai sur le milieu*. Montréal, 1975, p. 52-83.

« La vue de ce Canada auquel j'avois renoncé quelques mois auparavant, réveilla en moi tous les sentimens que la patrie ne peut manquer de faire naître. Après avoir admiré les belles campagnes de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, je pouvois encore savourer le spectacle grandiose qu'offrent les bords du majestueux St Laurent. Les rues de notre Québec, bâti sur un roc escarpé et inégal, me plaisoient encore plus que les longues rues bordées de palais européens.

« Depuis si longtemps j'étois au milieu d'étrangers ! Je trouvois donc **bien** doux d'être dans la maison paternelle avec ma mère, mes soeurs, mon frère, et de converser avec mes parens et amis ». ²⁵

Toutefois, il ne renonça pas sur l'heure à son projet de revenir en France dans le monastère qu'il n'avait point vu; il croyait sa résolution solide et s'en serait voulu de ne pas tenir parole. Devant lui-même et devant les autres, il se présentait toujours comme un candidat à la vie monastique. Mais la personnalité de Dom Guéranger n'était plus là pour exercer son charme et pour catalyser ainsi les aspirations profondes du jeune homme. Loin de lui, ce qu'il avait pris pour un attrait irrésistible, commençait doucement à s'évanouir. Il restait une grande sympathie à l'égard de la vie monastique, un désir de l'imiter de loin, mais la volonté de tout rompre pour tenter l'aventure solesmienne n'était plus qu'une pâle velléité. Dans l'intime de lui-même, Alexandre Taschereau ressentait comme une nostalgie, une sorte de remords de l'occasion manquée; il s'en voulait de n'avoir pas persévéré, comme si la vocation religieuse était affaire de choix purement personnel. Il aurait désiré écrire à Dom Guéranger; mais il ne se sentait plus à l'aise; il éprouvait une gêne insurmontable; surtout, il ne voyait plus clair :

« Je songeai à vous écrire. Dire ce qui m'en empêcha, me seroit bien difficile. D'abord je retardai un jour, puis deux; puis les mois et les années dans leur cours rapide se sont accumulés; je n'osai plus. . . » ²⁶

Il s'y résolut cependant au bout de cinq années, le 22 octobre 1842, sept semaines après son ordination sacerdotale à Sainte-Marie de la

25. Lettre du 22 octobre 1842 à Dom Guéranger (Archives de Solesmes); ses soeurs étaient Marie-Louise Lady Routh, Elizabeth-Suzanne qui devint l'épouse d'Henri-Elzéar Juchereau Duchesnay, Agnès et Caroline.

26. Lettre du 22 octobre 1842 à Dom Guéranger.

Beauce; il venait de s'agréger au Séminaire de Québec. Maintenant il se présentait avec une raison sociale; ses engagements dans le clergé canadien lui donnaient plus d'assurance. Dom Guéranger ne pourrait plus le considérer comme un simple déserteur, toujours disponible. Mais l'abbé de Solesmes connaissait trop les cheminements difficiles des vocations véritables, comme les illusions des enthousiasmes sans lendemain, pour avoir été tenté de porter semblable jugement. Le prêtre de vingt-trois ans qui a mûri et pris conscience plus vive de sa valeur et de son rôle, croit néanmoins devoir exposer ses raisons à l'abbé de Solesmes :

« Je vais vous dire mes motifs dans toute la sincérité de mon cœur. Ma vocation n'a pas été jugée assez marquée pour me faire abandonner mon diocèse où il y a un besoin extrême de prêtres. Un curé se trouve ordinairement chargé de mille à deux mille communiants, et comme la masse du peuple est très fidèle à s'approcher souvent des sacrements, le clergé se trouve écrasé par le ministère.²⁷ Dans notre Séminaire on est obligé de prendre les élèves du Grand Séminaire pour faire les classes du Petit Séminaire, ce qui leur fait perdre beaucoup de temps, outre que le changement continu des professeurs doit influer sur le progrès des élèves. Pour obvier à cet inconvénient, les directeurs du Séminaire ont cherché depuis plusieurs années à réunir dans un collège des prêtres dont les habitudes pussent s'accorder avec la vie monotone qu'on y mène nécessairement. Le directeur de ma conscience, homme renommé pour sa science et son expérience, ne pouvant reconnaître clairement ma vocation religieuse, me conseilla d'entrer au Séminaire où la vie solitaire et studieuse est une image de la vie des Bénédictins. Ordonné sous-diacre le 26 septembre 1841, diacre le 10 mars 1842 et prêtre le 10 septembre dernier, je suis devenu membre agrégé du Sém. des Missions-Etrangères de Québec; je professe la Philosophie intellectuelle.

27. Dans sa lettre à sa mère, Alexandre Taschereau avait répondu lui-même à cette objection : "Ne suis-je pas obligé à employer les moyens que Dieu m'a donnés au service du Canada qui est si pauvre en prêtres ? — Mais tous les hommes ne sont-ils pas mes frères ? Qu'il y ait beaucoup de bien à faire au Canada, je le veux; mais pouvez-vous répondre que c'est à moi qu'il est réservé de le faire ? Ah ! ayons plus de confiance en la sagesse toute puissante, elle saura bien me remplacer", Têtu, p. 112-113. On pourra consulter L. Groulx, la situation religieuse au Canada français vers 1840, dans Rapport 1941-1942 de La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique, p. 51-76.

« Un autre motif qui pourroit bien devenir plus fort, c'est celui de ma santé. J'ai besoin de beaucoup d'activité pour conserver mes forces. Chaque jour, il me faut plusieurs heures d'exercices au grand air et encore ai-je besoin du repos des vacances pour me mettre en état de supporter la vie du collège. Mais ai-je donc renoncé entièrement à la vie religieuse ? Ah ! non ; si la divine Providence permet que ma vocation se connaisse, je m'empresserai de la suivre. Je sens combien la solitude doit avoir de charmes, combien une vie consacrée uniquement à l'affaire du salut et de la gloire de Dieu, exempte des dangers sans nombre qui m'entourent, doit offrir davantage. Qui sait ce que les décrets de la divine Miséricorde me réservent ? »²⁸

Ce n'est pas encore un adieu définitif au beau projet de l'adolescence. M. Taschereau rêve même de l'heure où une fondation pourra être faite par Solesmes au Canada : « Le Canada seroit-il destiné à voir un jour des enfans de St Benoît ? Les enfans de St François et de St Ignace l'ont arrosé de leur sang ; une terre si bien préparée seroit-elle indigne des doctes sueurs et des cantiques de louanges de vos frères ? »²⁹

Le souhait était prématuré ;³⁰ mais l'année suivante, M. Taschereau avait le joie de faire part à Dom Guéranger d'un projet de fondation cistercienne :

« Une riche dame a donné cet été une magnifique ferme à un prêtre du Séminaire de Québec, à condition qu'il y fonderoit un monastère de Trappistes. On a écrit en France pour avoir un certain nombre de moines afin de commencer cet établissement qui ne sera qu'à cinq lieues de Québec et sur les bords de notre majestueux Saint-Laurent. Nous aurons donc aussi des enfans de Saint Benoît ! Dans un pays religieux et agricole comme le Canada, ils se multiplieront très rapidement ». ³¹

Ce premier projet ne devait pas aboutir ; il fut repris en 1850 par Mgr Turgeon, évêque de Québec, qui proposa aux moines de Notre-Dame du Petit-Clairvaux à Tracadie en Nouvelle-Ecosse, de

28. Lettre du 22 octobre 1842 à Dom Guéranger.

29. *Ib.*

30. C'est le 4 décembre 1912 seulement que fut inauguré le monastère de Saint-Benoît-du-Lac, cf. Abbaye Saint-Benoît-du-Lac, 1962 (livre du cinquantenaire).

31. Lettre du 4 décembre 1843 à Dom Guéranger.

venir s'installer sur l'une des concessions de Saint-Joachim qu'aurait octroyé le Séminaire de Québec. Les pourparlers échouèrent alors; mais en 1861 le prieur de Tracadie prit l'initiative d'une nouvelle requête qui eut pour résultat, le 24 juin 1862, la fondation éphémère du monastère de Notre-Dame du Saint-Esprit de Langevin, à la frontière du Maine (USA); les cisterciens ne purent s'y maintenir qu'une dizaine d'années.³²

En 1843, Alexandre Taschereau n'a pas abandonné toute velléité de vie monastique; il écrit en effet à l'abbé de Solesmes:

« J'ai béni le Seigneur en apprenant les progrès rapides que font en France les enfans de Saint Benoît. Me sera-t-il permis un jour d'être admis dans cette sainte et savante famille? Mon Révérend Père, je le dis souvent chaque jour: *Fiat voluntas*: que je reste ici, que j'aïlle là-bas, *fiat voluntas*. »³³

L'appel ne devait jamais se préciser davantage et la première visite de M. Taschereau à Solesmes n'eut lieu que vingt-deux ans plus tard, en 1865, alors qu'il était devenu recteur de l'Université Laval et vicaire général de Québec. Le 16 avril 1865, Dom Guéranger écrit en effet dans son Journal:

« M. l'abbé Taschereau que j'ai connu adolescent à Rome en 1837 et qui est actuellement recteur de l'Université de Québec, a solennisé la Pâque avec nous »³⁴

La vocation monastique du premier cardinal canadien fut donc provoquée par la rencontre avec une personnalité exceptionnelle. Elle naquit de la sympathie très profonde qui unit le jeune séminariste et le fondateur de trente-deux ans; la ferveur qu'elle éveilla chez le premier fit illusion sur sa solidité et sa profondeur. Il semble que ce fut

32. J.-B. Jacques, La première Trappe québécoise, Sainte-Justine de Langevin, dans Almanach de l'Action sociale catholique, 16^e année, Québec, 1932, p. 61-64.

33. Lettre du 4 décembre 1843 à Dom Guéranger. Par *progrès rapides*, il entendait sans doute la fondation éphémère de Saint-Germain-des-Près à Paris et l'établissement du noviciat à Bièvres au diocèse de Versailles; sur ces entreprises malheureuses, voir Dom G.-M. Oury, Dom Camille Leduc, 1819-1895, Paris, 1974, p. 35-59.

34. Journal de Dom Guéranger, à la date du 16 avril 1865; c'est l'unique mention; il n'y a pas de détails sur la date d'arrivée et celle de départ; le Régistre de l'hôtellerie n'apporte aucun renseignement complémentaire. Je remercie vivement Dom L. Soltner de l'aide qu'il a bien voulu m'apporter pour réunir cette documentation.

essentiellement une vocation d'imagination et de désir; Alexandre Taschereau ne savait pratiquement rien de la vie monastique, en dehors de ce qu'il avait lu dans les livres et de ce qu'il avait entendu de la bouche de Dom Guéranger; il lui manquait le contact personnel et prolongé avec une communauté concrète, un monastère vivant. Trop liée à l'influence d'une personne, la vocation du jeune clerc était peut-être aussi trop uniquement orientée vers un but second de la vie monastique: les études. Tout cela a contribué à la rendre très fragile; elle le fut en effet, puisque, dès qu'Alexandre Taschereau s'éloigna de Dom Guéranger, elle commença à décliner. Les procédés de M. Holmes ont manqué de courtoisie et de douceur; il ne semble pas avoir soupçonné le caractère véritable du problème qui se situait au plan de la vie spirituelle; mais il n'a pas eu tort de réclamer une épreuve plus longue et même d'exiger un retour préalable au Canada.

ANNEXE I

Dans sa lettre du 4 décembre 1843, Alexandre Taschereau apporte un élément intéressant sur la situation du Canada vis-à-vis des controverses suscitées par les *Institutions liturgiques* de Dom Guéranger, dont les deux premiers tomes venaient de paraître et avaient provoqué en France de vives polémiques :

« La question liturgique n'agite pas ici les esprits autant qu'en France; nous sommes assez heureux pour ignorer ces différences qui existent dans les liturgies; le romain règne seul ici. Mais il faut avouer que le bréviaire est bien long pour les prêtres canadiens; la plupart des curés du diocèse de Québec ont plus de quinze-cents pénitents, tous dévots, tous allant souvent à confesse. Aussi un grand nombre de prêtres sont-ils obligés de prendre considérablement sur leur sommeil pour étudier, préparer leurs instructions, consulter, etc. Néanmoins ceux à qui j'ai entendu parler des efforts que vous faites en France pour faire adopter cette liturgie font des vœux pour le succès de votre belle entreprise ».

ANNEXE II

La visite du sanctuaire de Lorette en juillet 1837 impressionna vivement le jeune Alexandre Taschereau; voici ce qu'il en dit dans sa lettre à Dom Guéranger du 15 août 1837 :

« Je ne saurois vous dire, bien que le souvenir en soit profondément encore gravé dans ma mémoire, quelle impression fit sur moi la vue de la sainte Maison de Lorette. Ni l'or ni les bijoux ni les lampes précieuses ni rien de ce qui sent les hommes ne m'ont fait autant d'impression que la vue de ces briques creusées par les baisers et témoins du commencement de notre rédemption. Je tombai plutôt que je ne (me) mis à genoux et si dans ma vie j'ai jamais fait une prière fervente, c'est celle-là. J'y priai pour mes besoins, pour mes parens, mes amis, mes connaissances, et surtout pour vous, car je n'oubliois jamais et je n'oublie jamais celui qui s'intéresse tant à moi. Le jour de la décision de votre affaire, j'ai joint mes prières aux vôtres pour qu'elle se terminât pour la plus grande gloire de Dieu et *notre* plus grand bien; oui ! *notre* plus grand bien, car je la regarde comme mienne aussi ».

(La grande affaire est l'approbation, le 9 juillet 1837, des Constitutions rédigées par Dom Guéranger et l'érection de la Congrégation bénédictine de Solesmes).

h. Guy M. Oury
- b.